

**Circonscription IEN NIORT OUEST ET PRÉÉLÉMENTAIRE  
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE J. PREVERT**

**Téléphone**

05 49 04 95 80

**Courriel**

ce.0790320U@ac-poitiers.fr

**Adresse**

410 RUE DES ECOLES

79270

EPANNES

**PROCES VERBAL**

**Conseil d'école exceptionnel du 5 MAI 2020**

**Ecole J. PREVERT d'Epannes**

**Présents :**

Enseignants : Mmes BOUSSEAU, CHARLES, LIEGEOIS

Parents élus : Mmes TESLAK, PAIRAULT, VAUCELLES, MORETTI et M. AUBINEAU

Mairie : M. BEAUFILS (Maire), Mme BERNOLE et M. BRULE (élus chargés des affaires scolaires)

**Excusés** : M. DIEUMEGARD

**Absente** : Mme BRELAY (DDEN)

Début du Conseil d'école : 18h05

**Le contexte :**

- Annonce du président sur la reprise et la réouverture progressive des écoles le 11 mai 2020.
- Deux réunions entre Mme LIEGEOIS et M. BRULE et Mme BERNOLE chargés des affaires scolaires pendant les vacances scolaires (29 avril et 1<sup>er</sup> mai) avec la décision de passer à 4 jours, de ne pas prendre les PS et MS dans un premier temps et de faire un premier sondage indicatif auprès des parents pour avoir une idée du nombre d'élèves qui seraient susceptibles de reprendre ou de ne pas reprendre . Sondage donné entre le vendredi 1<sup>er</sup> mai et le samedi 2 mai. Réponses attendues le 4 mai à midi.
- Protocole sanitaire national officiel reçu le 3 mai.
- Réunion Inspection et directeurs d'école le 4 mai à 14H.
- Réunion avec l'équipe enseignante le 4 mai à 17H.
- Réunion entre Mme LIEGEOIS et M. BRULE et Mme BERNOLE chargés des affaires scolaires le 4 mai à 20H30.

Pour vous proposer une organisation dans le cadre de la réouverture de l'école, il y a deux documents importants sur lesquels nous nous sommes appuyés ainsi que la réunion avec l'Inspectrice du 4 mai :

## Le protocole sanitaire :

### Il repose sur cinq fondamentaux :

1. Le maintien de la distanciation physique
2. L'application des gestes barrière
3. La limitation du brassage des élèves
4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
5. La formation, l'information et la communication (entre enseignants, personnel municipal, mairie, parents élus et familles)

**Monsieur Beaufls insiste bien sur les responsabilités engagées et la nécessité de respecter scrupuleusement les préconisations.**

### La circulaire de reprise : Quelques passages importants...

- *La réouverture des classes est progressive, à compter du 11 mai. Un examen de la situation sanitaire, fin mai, permettra de déterminer la possibilité d'étendre la réouverture progressive en prenant de nouveaux élèves.*
- *La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles, l'instruction restant obligatoire. Ceci implique que l'élève qui n'est pas en présentiel reste en lien avec son école et suit un enseignement à distance.*
- *L'ensemble des élèves prioritaires correspondent aux catégories suivantes :*
  - *les élèves décrocheurs ou en risque de décrochage, les élèves en situation de handicap, les élèves qui ont besoin d'un accompagnement fort et plus étroit avec l'enseignant ou les élèves qui n'ont pas pu participer avec assiduité à l'enseignement à distance*
  - *les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation, les parents qui travaillent tous les deux hors de la maison.*
- *La pré-reprise des professeurs des écoles a lieu le 11 mai. Elle peut être étendue au 12 mai en raison des circonstances locales et à la demande des équipes pédagogiques.*
- *L'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement.*

### Réunion Inspection et directeurs des écoles du 3 mai :

Rappel du protocole sanitaire et des directives à respecter.

Les cours se déroulent en groupe, de préférence fixes pour éviter la circulation du virus.

Au grand maximum 15 élèves, mais cela peut être moins dans le respect des règles de distanciation, c'est fonction de la taille des classes (A Epannes, **on table sur 10 /12 élèves maximum**).

Par ailleurs, un plan local de déconfinement est à compléter en lien avec la municipalité et à renvoyer à l'inspection lundi prochain pour validation avant la reprise de l'école.

### **ORGANISATION DES CLASSES ET CONTINUITE PEDAGOGIQUE :**

Par rapport à tous ces axes, nous proposons une organisation qui respecte à la fois le protocole sanitaire, la priorité donnée aux élèves (travail des parents et élèves ciblés en besoin), la nécessité de mener à la fois l'école à la maison et l'école en présentiel dans de bonnes conditions, les conditions posées par la municipalité en fonction du personnel à disposition et des locaux.

Nous vous présentons ci-dessous cette organisation qui serait valable jusqu'au 4 juillet.

- Tous les enseignants peuvent revenir en présentiel sauf Mme BEAUDELLE qui sera en télétravail (enseignante qui normalement circule dans 3 écoles différentes avec le risque de propagation du virus)
- Changement des jours d'école et des horaires (**école les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8H30 à 15H30**)
- Retour des sondages : Nous ne pouvons pas prendre à la fois les OUI « prioritaires » et les OUI « s'il y a de la place » car cela fait trop d'élèves : 44. Nous faisons donc le choix de limiter la prise en charge aux élèves prioritaires (à la fois « pédagogiquement » et au niveau de la situation familiale des parents qui reprennent le travail).
- Niveaux de classe : Nous privilégions l'élémentaire. **Les élèves de PS MS et GS ne seront finalement pas concernés par la reprise.**  
Nous allons constituer des groupes fixes qui viendront toute la semaine.

CP : 8

CE1 et CE2 : 7/8

CM1 CM2 : 9

(indicatif car certains parents n'ont pas encore répondu au sondage)

Nous informerons dès jeudi 7 mai après midi les familles qui sont concernées par ce retour à l'école afin qu'elles puissent s'organiser. Il en est de même pour les familles dont les enfants continueront la classe à la maison.

- Maintien de la continuité pédagogique pour les élèves qui restent à la maison avec du temps à dégager dans la semaine pour les collègues qui sont à l'école : le mercredi (pas école) + une demi-journée où Mme CHARLES, LIEGEOIS et M. DIEUMEGARD seront remplacés en présentiel par Mme BOUSSEAU.
- Mme BOUSSEAU remplacera Mme Beaudelle dans la classe des CM le lundi en présentiel.
- Le travail (école ou maison) portera sur les fondamentaux en français et en maths qui seront les mêmes abordés en classe et à la maison. Il n'est pas question de faire ou d'aborder des choses différentes ou des points du programme différents. Le même avancement est prévu.

- La classe virtuelle menée lors du confinement sera très difficile à remettre en place car c'est mené en petits groupes et très chronophage. On ne peut pas s'engager là-dessus pour le moment.
- Nous gardons une petite marge pour l'accueil de nouveaux élèves dont les parents reprendraient le travail tous les deux ou pour ceux qui n'avaient pas répondu au sondage. Mais attention, les mesures sanitaires sont incompressibles et nous ne pourrons pas prendre plus d'élèves que prévu par le protocole dans les classes (10 ou 12 élèves maximum). La prochaine rentrée sera alors en septembre ou au cours du mois de juin si les mesures sanitaires s'assouplissent.
- Il y a beaucoup de choses à faire au sein de l'école, des locaux et des classes pour que tout soit prêt. L'équipe enseignante réclame un délai supplémentaire (comme indiqué dans la circulaire) afin que la reprise de l'école ne se fasse non pas le 12 mai mais le 14 mai.

### **ORGANISATION DES LOCAUX ET PROTOCOLE SANITAIRE**

- Utilisation des trois classes de CP, CE et CM.
- 3 entrées différentes (portail côté Mairie, portillon bois et entrée principale avec un enseignant pour chaque entrée). Des barrières seront installées pour que les élèves soient en file indienne à un mètre de distance.
- Aucun parent ne sera accepté dans l'enceinte scolaire.
- Respect des horaires plus que jamais nécessaire !!!
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (fourni par la municipalité) en entrant dans l'école,
- Lavage des mains avant la récréation, après la récréation, avant le repas, après le repas, avant la sortie de classes et autant de fois que nécessaire.
- Les élèves apporteront le premier jour le matériel nécessaire (manuels français et maths, cahier du jour, fichier et trousse personnelle) Ensuite, « rien ne sort rien ne rentre ». Pas de cartable, pas de cahier de liaison. Le matériel de l'élève restera dans la classe, à son bureau.
- Correction collective de tout ce qui est fait dans la mesure du possible.
- Pas de devoirs en fin de journée. Ce n'est pas l'école « normale » qui reprend.
- Récréations séparées par classe.
- Toilettes identifiés par niveau de classe et sexe (filles/garçons)
- Jeux collectifs de cour interdits (structure toboggan, table de tennis de table, baby foot...)
- Etiquetage de certains jeux nominativement (trotinettes, vélos, cerceaux, pédalogs...)
- Des jeux sans contact vont être proposés. Une liste sera fournie par l'inspection dans les prochains jours.
- Masques pour les adultes fournis par l'Inspection (enseignants) et la municipalité (personnel municipal).

- Les parents devront prendre la température de leur enfant quotidiennement avant d'aller à l'école (voir le protocole sanitaire).
- Les parents devront relayer la nécessité des gestes barrière auprès de leur(s) enfant(s).

#### **CANTINE :**

Pour le moment pas de cantine possible en raison du protocole sanitaire (limiter le brassage des élèves). Un pique-nique sera apporté pour chaque élève avec une bouteille d'eau et sera pris dans chaque classe.

Il sera possible de venir chercher son enfant pour le faire manger à la maison.

Le groupe 1 aura une pause méridienne de 11H30 à 12H30 (classe CP)

Le groupe 2 aura une pause méridienne de 12H à 13H (classe CE)

Le groupe 3 aura une pause méridienne de 12H30 à 13H30 (classe CM)

#### **GARDERIE :**

Pour le moment, pas de garderie possible en raison du protocole sanitaire (limiter le brassage des élèves)

**TAP et centre de loisirs :** NON, pas pour le moment.

#### **AUTRES :**

Pas de sorties scolaires : vélo, kayak, visite collège , projet du marais... Tout est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

**Cette organisation générale est validée par les personnes présentes.**

#### **LA SUITE :**

- Le compte-rendu du conseil d'école exceptionnel sera envoyé à chaque famille dès mercredi 6 mai.
- Une attestation de l'employeur sera demandée aux parents qui sont prioritaires à cause de leur travail et qui souhaitent que leur(s) enfant(s) reprenne(nt) l'école en présentiel le jeudi 14 mai (ceux qui ont coché OUI Prioritaire ). Elle sera à transmettre à chaque enseignant avant JEUDI 7 MAI matin afin que nous puissions constituer les groupes.
- Les parents qui n'auraient pas répondu au sondage doivent se manifester auprès de chaque enseignant avant jeudi matin 7 MAI afin que nous puissions constituer les groupes.

- Les parents qui ont changé d'avis quant à la reprise de l'école (en ayant connaissance à présent de l'organisation) pour leur(s) enfant(s) doivent nous le faire savoir avant jeudi matin 7 MAI pour que nous puissions constituer les groupes.
- Les familles seront informées jeudi après-midi 7 MAI de la reprise de leur enfant en présentiel. Dans ce cas, elles auront un mail précisant les points importants avant la rentrée du 14 mai (organisation, entrées et sorties, protocole)
- Les familles seront informées jeudi après-midi 7 MAI de la non reprise de leur enfant en présentiel à l'école et de la continuité pédagogique à la maison. Elles auront un mail précisant les modalités de cette continuité à partir du 14 mai.
- Le plan local de déconfinement sera finalisé avec la mairie en fin de semaine et envoyé pour validation.

Fin du Conseil d'école : 19H50

La présidente de séance :  
Mme LIEGEOIS Françoise

La secrétaire de séance :  
Mme CHARLES Guylaine